



FPE - CIGA

Fédération Patronale
et Économique



N°73
JANVIER 2025

INTERFACE

Journal de la Fédération Patronale et Économique

LAPOSTE

CH - 1630 Bulle

P.P.

L'INTERVIEW

CLAIRE-LISE RIMAZ DIRECTRICE DE SWISS LEADERS

Claire-Lise Rimaz est la nouvelle directrice de Swiss Leaders, association de soutien et d'accompagnement des décideurs qui a été fondée il y a plus de 130 ans à Zürich. Pour Interface, elle aborde différents aspects d'un leadership réussi.

Madame Rimaz, qu'est-ce qui définit un bon leader selon vous ?

Cette question est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît et la suivante pourrait être : *quelle est la différence entre un leader et un manager ou est-ce qu'un manager doit être un bon leader ?* Dans tous les cas, les personnes qui occupent des fonctions managériales doivent faire face à un accroissement exponentiel d'injonctions contradictoires. Qui répond de ses actes, les assume et en supporte les conséquences. Cette définition de l'Académie française explicite ce que l'on est en droit d'exiger d'une personne qui occupe des responsabilités. Il me semble essentiel de veiller à la cohérence la plus juste entre ses paroles et ses actes et bien se connaître avec ses forces et ses limites.

La Suisse fait actuellement face à une pénurie de personnel. Comment une chef-fe d'entreprise peut-elle attirer des talents dans un contexte de forte concurrence sur le marché du travail ?

En commençant par investir dans la formation continue de son personnel actuel. En améliorant et en renouvelant ses connaissances, l'entreprise sera ainsi mieux parée à répondre aux évolutions de son secteur et ne devra pas continuellement chercher des profils rares sur le marché. En prenant également le pari d'engager des personnes inexpérimentées aux compétences comportementales adéquates avec le profil de poste à repourvoir et qui pourront être formées en interne ou en emploi.

Quelle est la plus grande erreur que vous observez en termes de leadership dans les PME, et comment les éviter ?

On a beaucoup insisté, ces dernières années, dans la littérature managériale sur les méfaits du contrôle excessif, le fameux micro-management. Mais ne pas fixer de cadre de collaboration suffisamment clair, laisser son équipe totalement livrée à elle-même ou ne pas pratiquer la culture du feed-back par peur d'être taxé de « micro-manager » est une tendance que l'on observe de plus en plus fréquemment et qui s'apparente à du non-management.

Que peuvent apporter les nouvelles technologies au leadership ?

L'intelligence artificielle va tenir un rôle de plus en plus important dans le fonctionnement des entreprises pour optimiser les processus et prendre des décisions plus éclairées. Elle va indéniablement modifier la gestion d'une entreprise, dont le recrutement et le management. L'un des résultats clés de l'enquête que nous avons réalisée au niveau national avec l'alliance politique la-plateforme est que seuls 23% des entreprises disposent d'une stratégie claire en matière d'IA. Il existe une grande incertitude à cet égard, en particulier chez les cadres. De surcroît, les collaborateurs ne sont pas suffisamment préparés à l'utilisation de l'IA : il manque aussi bien des directives sur l'utilisation et des offres de formation continue que des pistes d'intégration de l'IA dans l'optimisation des processus.

Quels sont les premiers pas qu'une PME peut entreprendre pour aligner ses pratiques commerciales avec des objectifs de durabilité ?

En commençant par comprendre ce que signifie la durabilité, au-delà de ses croyances personnelles ou limitantes et se former à cette discipline. Des études montrent une corrélation positive entre la gestion d'entreprise durable et les avantages concurrentiels obtenus sur le marché. Cela montre que l'utilisation consciente des ressources est rentable et devient un facteur de réussite crucial. Pourtant, jusqu'à présent, la conscience de cette opportunité entrepreneuriale orientée vers l'avenir fait souvent défaut. On peut établir un parallèle avec la numérisation, qui a été abordée stratégiquement presque trop tard dans de nombreuses entreprises. Le management durable exige une approche stratégique qui concerne toutes les activités de l'entreprise. Les managers doivent donc disposer de connaissances et de compétences suffisantes en matière de conception de processus, de développement organisationnel et de communication pour pouvoir décider et agir dans le sens de la durabilité.

Découvrez l'intégralité de l'interview sur notre blog Focus.
fpe-ciga.ch/focus



LE SAVIEZ-VOUS ?

837

Il s'agit du nombre de pages du guide « Le droit du travail au quotidien », référence incontournable en droit du travail, accessible via nos packs REF-lex.

Optimisez votre temps en utilisant l'IA juriste de REF-lex qui puise ses sources directement dans ce livre pour vous fournir des réponses précises et adaptées à vos besoins.

Découvrez REF-lex :



EDITO



Une économie résiliente malgré des faillites en hausse

Depuis la reprise post-Covid, nous constatons une hausse préoccupante des faillites et fermetures d'entreprises en Suisse, y compris au sein des clients de la FPE-CIGA, particulièrement depuis 2022. Cette réalité économique résulte en partie des marges qui ne cessent de se réduire et de soucis de liquidités souvent liés au non-respect des délais de paiement, y compris par des administrations publiques. Il n'est pas inutile, dans ce cadre, de rappeler l'importance de la moralité de paiement.

Parallèlement, des secteurs industriels sont confrontés à des problèmes structurels comme l'industrie de l'acier, qui annonce des licenciements et fermetures sur les deux derniers sites de production en Suisse. Cette réalité nous force à nous interroger sur le rôle de la politique : doit-on s'en tenir à la mise en place de conditions-cadre favorables ou faut-il imaginer d'autres dispositifs de promotion de notre place économique dont dépendent nos emplois et notre bien-être ? Une politique industrielle ciblant les secteurs essentiels à l'approvisionnement et au fonctionnement économique de la Suisse est-elle réaliste pour éviter leur disparition ? Et si oui, comment définir ces secteurs stratégiques et selon quels critères ? Autant de questions qui doivent nous interpeller.

Malgré ces difficultés actuelles, je ne peux m'empêcher de penser que la Suisse, et notre canton en particulier, restent des environnements favorables à l'entrepreneuriat. Sur les dix premiers mois de 2024, le canton de Fribourg a enregistré une augmentation de 8 % des créations d'entreprises par rapport à 2023. En outre, notre démographie cantonale est également synonyme d'opportunités et de clientèle. Nous avons de quoi nous réjouir et je suis persuadée que grâce à leur résilience et à leur esprit d'innovation, nos entreprises sauront rester fortes.

Nadine Gobet
Directrice de la FPE-CIGA

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 9 FÉVRIER 2025



INITIATIVE POPULAIRE FÉDÉRALE « POUR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE RESPECTANT LES LIMITES PLANÉTAIRES (INITIATIVE POUR LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE) »

L'initiative veut que l'économie suisse, y compris ses importations, se déploie dans les limites naturelles terrestres d'ici dix ans. En d'autres termes, elle demande que la nature pose les limites à l'activité économique, c'est-à-dire que l'impact environnemental découlant de la consommation en Suisse ne dépasse plus les limites planétaires, rapportées à la population de la Suisse.

POSITION DE LA FPE

La FPE recommande de refuser cette initiative.

Arguments:

- Bien que l'objectif de l'initiative soit louable, sa mise en œuvre demanderait des mesures extrêmes, qui pénaliseraient la Suisse dans de nombreux domaines et engendreraient des coûts considérables pour l'économie et la société.
- La Suisse ferait cavalier seul dans cette voie et cela affecterait fortement le pays et ses habitants.
- La Suisse n'est pas inactive dans le domaine de la préservation des ressources. Les citoyens suisses ont récemment accepté des plans de mesures concrets, comme les lois sur le CO² et l'électricité, et il faut poursuivre sur cette voie.
- Le projet ne tient aucunement compte des trois piliers du développement durable, puisque tant l'économie que le social seraient fortement et négativement impactés par celui-ci.

LA FPE AU SALON SUISSE DES GOÛTS ET TERROIRS

Une dizaine de collaboratrices et collaborateurs de la FPE sont engagés dans l'organisation du Salon Suisse des Goûts et Terroirs ou dans l'organisation d'événements et d'actions ayant lieu dans le cadre du Salon. Rencontre avec quelques équipes impliquées.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SALON SUISSE DES GOÛTS ET TERROIRS – LIONEL MARTIN

Lionel, si vous deviez citer une grande nouveauté en termes d'organisation pour cette édition du Salon, qu'est-ce que ce serait ?

La mise en place de l'inscription digitalisée des exposants qui était un premier test en 2024. Sur le moyen-long terme, ce nouveau système devrait nous permettre d'être plus efficient dans la gestion administrative des données de nos exposants.

Le public a-t-il répondu présent en nombre, qu'est-ce qui fait selon vous le succès de cette manifestation ?

L'identité forte de notre Salon qui a conservé son ADN au fil des années avec une ouverture aux nouveautés, découvertes et innovations. La convivialité et la proximité qui existe entre les exposants et les visiteurs ainsi que le plaisir de déguster des produits locaux dans une ambiance détendue.

Un souvenir marquant de cette édition ?

La présence du Pérou, 1^{er} pays d'Amérique du Sud à participer au Salon, qui a transporté les visiteurs au cœur de sa gastronomie et de sa culture millénaire. Cette expérience immersive a assuré une véritable célébration de l'art culinaire péruvien qui a été très apprécié des visiteurs.

ORGANISATION ET ADMINISTRATION DU SWISS BAKERY TROPHY – CAROLINE VIONNET ET CATHERINE OBERSON



Caroline et Catherine, vous avez organisé la 10^e édition du Swiss Bakery Trophy, concours national de boulangerie-pâtisserie-confiserie. Quelles nouveautés ont été mises en place pour fêter ce jubilé ?

Nous avons créé un prix spécial pour cette occasion, le Prix du Jubilé. Chaque participant a pu présenter au concours l'un de ses produits médaillés d'or lors d'une précédente édition pour tenter de décrocher ce prix. Deux produits ont fini à égalité. Nous avons aussi organisé un concours pour mettre en avant la jeunesse et la formation: le Swiss Bakery Trophy Academy. Ce concours a permis de faire briller 17 classes d'apprentissage de toute la Suisse. Chaque classe a présenté un entremets qui a été évalué selon les mêmes critères en vigueur qu'au Swiss Bakery Trophy. Ce fut un franc succès !

Cette année, un record de 1461 produits présentés au concours a été enregistré. Comment faites-vous pour gérer l'évaluation de tous ces produits ?

Il y a beaucoup de travail administratif à effectuer en amont, puis, sur place, nous avons des équipes formidables qui s'occupent de réceptionner les produits. Chaque produit, identifiable au moyen d'un numéro uniquement, est enregistré sur une plateforme digitale, photographié, puis préparé pour l'évaluation. Une fois taxés, les produits partent en dégustation puis à la vente. Finalement, il faut traiter les résultats et gérer l'envoi de plus de 600 médailles.

Un souvenir marquant de cette édition ?

Catherine: Ma surprise lorsque Nicolas Taillens m'a appelée sur scène pour remettre le prix du Jubilé car c'était

probablement ma dernière édition après 20 ans dans l'organisation du concours.

COMMUNICATION DU SWISS BAKERY TROPHY – MATHILDE MUSY ET ANAËLLE DESCHENEAUX

Êtes-vous satisfaites des retombées médiatiques de cette édition ?

Oui, les médias ont été nombreux à couvrir le concours et nous avons même eu la visite des émissions Couleurs Locales et Cash sur le stand. Nous sommes également heureuses de voir l'intérêt qu'ils ont porté au Swiss Bakery Trophy Academy.

Le succès sur les médias sociaux était-il aussi présent ?

Nous avons lancé des comptes Instagram et LinkedIn dédiés au Swiss Bakery Trophy pour cette année spécialement. Ces pages nous ont permis de mieux valoriser nos partenaires et de communiquer de manière plus instantanée. Les boulangers-pâtisseries-confiseurs ont eu du plaisir à partager leurs médailles après la remise des prix et tous ces posts ont contribué à créer une belle communauté autour du concours.

Un souvenir marquant de cette édition ?

Mathilde: L'émotion des élèves des classes vainqueurs du Swiss Bakery Trophy Academy lors de la remise des prix. La fierté dans leurs yeux ainsi que dans ceux de leurs professeurs et familles.

Anaëlle: De belles rencontres. C'était ma première édition au Swiss Bakery Trophy et j'ai eu beaucoup de plaisir à échanger avec toutes ces personnes passionnées par le monde de la boulangerie-pâtisserie-confiserie.

INTERPROFESSION DU VACHERIN FRIBOURGEOIS (IPVF) – NOAM GREMAUD



Noam, quelles actions l'IPVF a-t-elle menées pendant le Salon ?

Nous avons pu bénéficier de la présence plus marquée des AOP-IGP puisqu'ils étaient invités d'honneur pour cette édition. Nous avons un stand et propositions dégustation et vente aux visiteurs. Le restaurant du village des AOP-IGP proposait, lui, plusieurs mets alliant tradition et innovation dont des raviolis de Vacherin Fribourgeois AOP. Nous avons également eu la chance de participer à la Finale romande et tessinoise des meilleurs jeunes boulangers-pâtisseries, organisée dans le cadre du Swiss Bakery Trophy, avec une catégorie spéciale Vacherin Fribourgeois AOP. Les jeunes ont dû créer un pain s'accordant parfaitement avec de la fondue au Vacherin Fribourgeois AOP.

Un souvenir marquant de cette édition ?

Participer comme membre du jury de la Finale romande et tessinoise des meilleurs jeunes boulangers-pâtisseries pour notre catégorie était très enrichissant. Cela a permis d'apporter des synergies entre différents corps de métiers et nous avons fait de belles découvertes.

COMPTABILITÉ DU SALON SUISSE DES GOÛTS ET TERROIRS ET DU SWISS BAKERY TROPHY – THIERRY SOTTAS, CHRISTINE HOHL ET SOPHIE FROSSARD

Tout au long de l'année et durant la manifestation, Thierry Sottas, Christine Hohll et Sophie Frossard sont engagés pour la gestion financière du Salon et du Swiss Bakery Trophy. Thierry Sottas participait à son 23^e Salon tandis que Christine Hohll l'a rejoint en 2002 et Sophie Frossard en 2021.

L'Association Romande des Artisans Boulangers-Pâtisseries-Confiseurs, l'Association des Artisans Boulangers-Pâtisseries-Confiseurs du canton de Fribourg, l'Interprofession de la Cuchaule AOP, l'Association Fribourgeoise des Hôtelières et l'Interprofession du Vacherin Fribourgeois, associations sous-gestion à la FPE, étaient actives dans le cadre du Salon Suisse des Goûts et Terroirs.

ASSURANCES SOCIALES



RETOUR EN IMAGES

DIMINUTION DU TAUX AF DE LA CRICAF

Le taux pratiqué sur les acomptes 2025 sera de 2.45% avec une compétence d'adaptation de plus ou moins 0.10% en cours d'exercice selon l'évolution constatée.

Le taux de contribution AF, basé sur le taux moyen de référence de l'ensemble des Caisses du canton, se décompose donc comme suit :

- Contribution ordinaire	2,37 %
- Contribution spéciale obligatoire pour l'Association du Centre Professionnel Cantonal (ACPC)	0,04 %
- Contribution spéciale obligatoire pour la loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE)	0,04 %
- Contribution totale unique applicable à tous nos affiliés	2,45 %

DÉCLARATIONS DE SALAIRES 2024

Plusieurs possibilités via nos e-services vous permettent de compléter les déclarations de salaires 2024 qui doivent être retournées impérativement au **30 janvier (délai légal)** :

- remplir votre pré-liste disponible dans votre environnement sous la rubrique annonce de salaires ;
- transmettre vos données salariales par le système de fichier PUCS
- envoyer vos données via le répartiteur Swissdec



FORMATIONS



6 FÉVRIER 2025 – 8H00-10H00

LES BASES JURIDIQUES DU RAPPEL, DE LA POURSUITE ET DU CONTENTIEUX DANS LE CADRE DE LA LP

18 FÉVRIER 2025 – 8H30-16H30

GESTION DES CONFLITS

20 FÉVRIER 2025 – 8H30-17H00

ENJEUX LÉGAUX DE LA DIGITALISATION DES RH ET DE LA GESTION DES DONNÉES

27 FÉVRIER 2025 – 8H30-12H00

DROIT DU TRAVAIL - LA FIN DES RAPPORTS DE TRAVAIL

11 MARS 2025 – 8H15-12H15

DROIT DU TRAVAIL - LE CERTIFICAT DE TRAVAIL

13 MARS 2025 – 9H00-17H00

CONNAITRE ET UTILISER SES FORCES POUR AMÉLIORER SA PERFORMANCE... ET SON BONHEUR

21 MARS 2025 – 8H30-17H00

RECRUTEMENT DIGITAL - "TROUVEZ VOS FUTURS COLLABORATEURS EN LIGNE !"

25 MARS 2025 – 8H30-11H30

COMMENT REMPLIR CORRECTEMENT SON DÉCOMPTE TVA ET ÉVITER LES ERREURS

27 MARS 2025 – 8H30-17H00

LINKEDIN EN PRATIQUE - COACHING PERSONNALISÉ

1^{ER} AVRIL 2025 – 8H30-17H00

MICROSOFT COPILOT: OPTIMISATION DES MÉTIERS DE BUREAU

10 AVRIL 2025 – 8H30-12H30

LA VRAIE RSE: ENJEUX ET OUTILS CONCRETS POUR LES PME

15 AVRIL 2025 – 8H30-16H00

DROIT DU TRAVAIL - L'INCAPACITÉ DE TRAVAIL DANS TOUS SES ÉTATS

Programme complet et inscriptions sur fpe-ciga.ch/formation



VOX

Dans ce deuxième épisode de VOX, découvrez le monde fascinant de la réalité virtuelle à travers le regard de Laetitia Bochud, directrice de Virtual Switzerland. Passionnée par les technologies immersives, elle nous parlera de son parcours professionnel atypique et déconstruira certains mythes autour de la réalité virtuelle.

Une rencontre entre virtualité et réalité à découvrir sur notre chaîne YouTube fin janvier!

VOX



Ce n'est pas l'un ou l'autre, on peut aimer la virtualité tout en étant très ancré en aimant le dessin ou le tricot par exemple.



IMPRESSUM

Edition
FPE-CIGA, Bulle

Rédaction
Anaëlle Deschenaux

Concept graphique & Mise en page
Dep-art Sàrl, Riaz

Impression
media f imprimerie SA, Bulle



FPE - CIGA
Fédération Patronale
et Économique

